

Rapport d'activité

2021

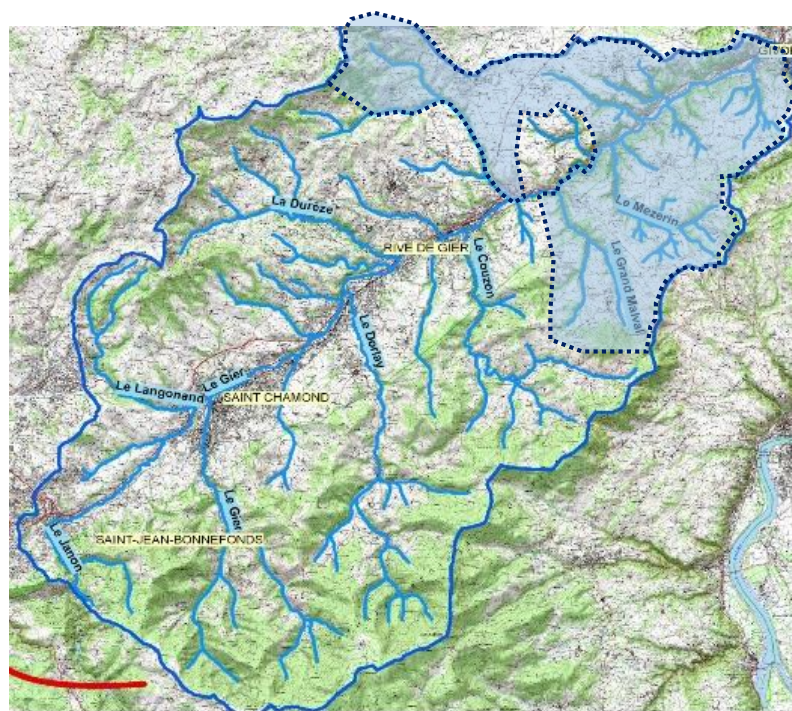


SOMMAIRE

1. PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT.....	1
2. ACTIONS	5
3. FINANCES.....	17
4. COMITES SYNDICAUX ET INSTANCES.....	18

1. PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

TERRITOIRE



 Bassin versant du Gier

 Territoire du SyGR

Le territoire du Gier Rhodanien s'étend sur les communes de Beauvallon, Chabanière, Givors, Echallas, Les Haies, Longes, Riverie, Saint Romain en Gier, Sainte Catherine, Trèves.

Il comprend 19 634 habitants.

Pour l'année 2021, le SyGR est composé de 8 membres :

- 4 communes du département du Rhône situées dans le bassin versant du Gier :
Beauvallon, Chabanière, Givors et Riverie,
- Les 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :
La Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO),
La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL),
Vienne Condrieu Agglomération,
- La Métropole de Lyon.

OBJET DU SYNDICAT

Le Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR) est compétent sur le territoire rhodanien du bassin versant du Gier pour la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), ainsi que des missions complémentaires telles que l'animation, le portage et le suivi du Contrat de Rivière ou d'autres démarches contractuelles relatives à la gestion de l'eau.

Sur la partie ligérienne du bassin versant, les compétences sont exercées par Saint Etienne Métropole (SEM). Le SyGR et SEM travaillent en partenariat rapproché dans le cadre d'une entente, afin d'assurer la cohérence des actions portées sur le bassin versant.

COMITE SYNDICAL EN 2021

Le SyGR est administré par un comité syndical. La composition est la suivante :

↳ Au titre des compétences du bloc 1 « GEMAPI »		
Membres	Titulaires	Suppléants
METROPOLE DE LYON	Laurence FRETY Jérôme BUB Christiane CHARNAY	Moussa DIOP Anne GROSPERRIN Éric PEREZ
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION	Virginie OSTOJIC Martin DAUBREE	Tony TORNAMBE Hervé PRIVAS
COPAMO	Jean-Pierre CID François PINGON	Isabelle BROUILLET Stéphanie NICOLAY
CCMDL	Pierre DUSSURGEY	Lucien DERFEUILLE

↳ Au titre des compétences du bloc 2 « hors GEMAPI »		
Membres	Titulaires	Suppléants
GIVORS	Chrystelle CATON	Cyril MATHEY
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION	Hervé PRIVAS Thierry SALLANDRE Didier TESTE Virginie OSTOJIC Tony TORNAMBE	Gabin GIL Francis DI ROLLO Sylvain RIVORY Christophe MARREL Annick GUICHARD
CHABANIERE	Yoann VINDRY Christian BRUNON	Jean-Paul CARTON Evelyne BESSON
RIVERIE	Eric MAISONNEUVE	Olivier LANORE
BEAUVALLON	Jean-Louis ROUSSIER Michèle BROTTE	Gérard FAURAT Didier DAVAL
CCMDL	Pierre DUSSURGEY	Lucien DERFEUILLE

Le Bureau du SyGR est composé pour l'année 2021 de :

- Présidente : Virginie OSTOJIC,
- 1^{ière} vice-présidente : Chrystelle CATON,
- 2^{ème} vice-présidente : Christiane CHARNAY,
- 3^{ème} vice-président : Jean-Pierre CID,
- Secrétaire du bureau : Martin DAUBREE.

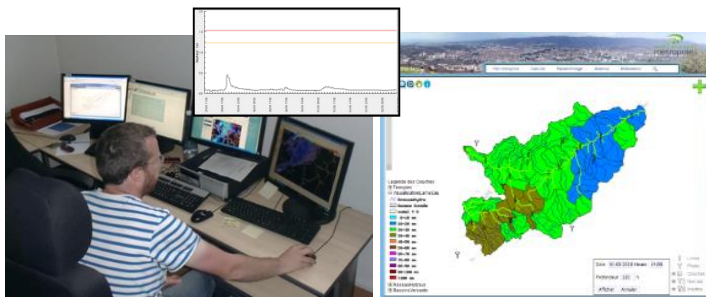
ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SEM-SYGR

Sur le bassin versant du Gier, Saint Etienne Métropole (SEM) pour les communes de la Loire et le Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR) pour les communes du Rhône disposent de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Afin de gérer les enjeux à l'échelle du bassin versant et de coordonner les actions des deux porteurs du contrat de rivière, une Entente a été créée et se réunit au minimum une fois par an avec 3 membres de chaque collectivité.

Cette entente permet d'assurer la concertation, l'animation, la mise en œuvre et le suivi des opérations du Contrat de Rivière et du PAPI. Elle est garante de la cohérence des actions engagées à l'échelle du bassin versant « Gier et affluents » et des décisions du comité de rivière. Elle permet également la réalisation d'études ou de suivis à l'échelle du bassin versant, dans les domaines de compétences respectifs de ces deux membres, par le biais d'un groupement de commandes permanent dont Saint Etienne Métropole est le coordinateur.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2021 dans le cadre de l'entente SEM-SyGR :

- Animation du Contrat de Rivière,
- Démarche liée à la ressource en eau,
- Sensibilisation et communication, animations scolaires,
- Système d'alerte aux crues SAPHYRAS,
- Mise en place de la démarche de diagnostics de la vulnérabilité du bâti,
- Poursuite de l'observatoire de la qualité de l'eau,
- Suivi des pollutions.



Concernant le nouveau Système d'alerte aux crues SAPHYRAS, une **formation des élus et des techniciens des communes utilisatrices** a eu lieu. 2 sessions ont été organisées sur le Gier Rhodanien en mars 2021.

PERSONNEL

L'équipe du SyGR est composée début 2021 d'une chargée de mission pilotage et responsable de structure, d'une gestionnaire administratif et finances et d'un technicien de rivière, études et projets. Elle s'est renforcée en avril 2021, avec l'arrivée d'un chargé de mission prévention des inondations.

GOVERNANCE GEMAPI

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 Janvier 2014 a créé la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette compétence a été transférée au SyGR en date du 1^{er} janvier 2018 sur le territoire rhodanien du bassin versant du Gier. Ainsi, le SyGR assure 2 blocs de compétences : le bloc de compétences GEMAPI et le bloc comprenant des compétences du grand cycle de l'eau complémentaires à la GEMAPI.

En 2021, l'étude de gouvernance GEMAPI s'est poursuivie, avec l'étude des scénarios d'organisation, territoire du bassin versant du Gier et des Ravins Rhodaniens, qui ont été présentés en comité de pilotage en novembre.

CONTRAT DE RIVIERE ET PAPI (PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS)

Le SyGR et Saint Etienne Métropole (SEM) sont co porteurs des démarches Contrat de Rivière et PAPI.



Le **Contrat de Rivière Gier et affluents** (2013 -2020) est constitué de 3 grands volets répartis en 13 sous-volets :

Volet A Rendre une qualité des eaux compatibles avec les fonctions et les usages des cours d'eau :

- Limiter les pollutions d'origine domestique
- Limiter les pollutions par les produits phytosanitaires
- Limiter les pollutions d'origine agricole (autres que par les produits phytosanitaires)
- Limiter les pollutions d'origine industrielle
- Limiter les pollutions des infrastructures routières
- Préserver la ressource en eau potable

Volet B Assurer la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau :

- Préserver les biens et les personnes contre les crues
- Restaurer et entretenir le lit et les berges à des fins écologiques hydrauliques et paysagères
- Valoriser le potentiel paysager et récréatif des cours d'eau
- Mettre en œuvre une gestion collective de la ressource en eau
- Préserver et restaurer les zones humides

Volet C Coordination, Animation, et suivi du Contrat de Rivière :

- Impliquer et associer les acteurs et usagers de la ressource
- Assurer le bon déroulement du Contrat de Rivière

En 2021, les chargés de missions du SyGR et de Saint Etienne Métropole ont travaillé avec l'appui d'un prestataire et en régie sur le **bilan du Contrat de Rivière** et la **préparation du futur Contrat**.



Groupe de travail organisé à l'occasion du bilan du Contrat de Rivière Gier

PAPI Gier

Le **PAPI (Programme d'actions de Prévention des inondations) du Gier** (2017-2022) est composé de 7 axes :

- **AXE 1** : Connaissance et conscience du risque
- **AXE 2** : Surveillance et prévision des crues
- **AXE 3** : Alerte et gestion de crise en cas de crues
- **AXE 4** : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- **AXE 5** : Réduction de la vulnérabilité
- **AXE 6** : Ralentissement des écoulements
- **AXE 7** : Ouvrages de protection

Le Contrat de Rivière et le PAPI constituent des programmes d'actions concertés et validés en Comité de Rivière. Ils permettent l'attribution de subventions de la part des partenaires pour financer les actions des maitres d'ouvrage dont le SyGR.

2. ACTIONS

RESTAURATION ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION

Les interventions sur le terrain sont variées :

- Enlèvement d'embâcles (accumulation naturelle de matériaux charriés par l'eau,)
- Abattage d'arbres en mauvais état sanitaire menaçant de tomber dans le lit du cours d'eau,
- Dévégétalisation des atterrissements,
- Recépage, bouturage, plantation de végétaux en bordure de cours d'eau, techniques végétales de stabilisation des berges (boutures, fascines...), et entretien,
- Lutte contre les espèces invasives, notamment la renouée du Japon, mais également robinier, ailante...
- Ramassage de déchets.

L'entretien de la végétation est à vocation préventive contre les inondations, écologique, paysagère, et en vue de l'amélioration du cadre de vie et de la propreté.

Les actions sont ciblées de façon à favoriser une diversité d'espèces végétales adaptées et diversifiées en bords de cours d'eau (saules, aulnes, hélophytes, ...).

En 2021, au total 10 209 ml de cours d'eau ont été entretenus et 1 863 ml ont fait l'objet d'interventions de lutte contre la Renouée du Japon par fauche répétées ou arrachage manuel. Ces interventions ont eu lieu sur les secteurs suivants :

MONT DU PILAT	Cotéon	GIVORS
	Ruisseau de Chatanay	SAINT ROMAIN EN GIER
	Combe d'Enfer	SAINT ROMAIN EN GIER
	Mézerin	SAINT ROMAIN EN GIER
GIER	Gier T1	GIVORS
	Gier T2	GIVORS, SAINT ROMAIN EN GIER
	Gier T3	SAINT ROMAIN EN GIER
MONT DU LYONNAIS	Godivert T1	GIVORS
	Barny	GIVORS, SAINT ANDEOL LE CHATEAU (BEAUVALLON)
	Combe d'Allier	SAINT ROMAIN EN GIER
	Bozançon	SAINT MAURICE SUR DARGOIRE (CHABANIERE)
	Gobrand	GIVORS

Abattages sélectifs

Les élagages et abattages réalisés dans le cadre de l'entretien du Gier et de ses affluents permettent de prévenir la chute de bois dans le lit mineur et ainsi d'éviter la formation d'embâcles. Ces interventions sont organisées dans les secteurs à enjeu sécuritaire. La réalisation de trouées de lumière vise également à diversifier les strates de végétation et les espèces.



Abattages préventifs de Robiniers-Faux-Acacia sur le Gier à Givors

Plantations en berges

Les plantations permettent le développement d'une ripisylve plus diversifiée tant en classe d'âges qu'en variété d'essences. Une centaine de boutures de saules a été plantée sur les berges du Gier à Givors, le long de la rue du moulin. Le SyGR a assuré l'entretien des plantations réalisées les années précédentes.



Plantations et entretien de plants en berges du Gier à Givors

Entretien des plantations réalisées en 2019 sur le Barny, affluent du Godivert



Traitement des embâcles

La formation d'embâcles aux pieds d'ouvrages et dans des zones à enjeu sécuritaire augmente le risque inondation. Le SyGR intervient donc pour résorber ces formations de bois qui pourraient menacer la stabilité des ouvrages.



Traitement des embâcles sur le Godivert à Beauvallon



Retrait d'embacles sur le Cotéon à Givors et Echalas

Fauche des atterrissements

La fauche tardive de la végétation des atterrissements est une action qui prévient la fixation des bancs de sédiments déposés par le cours d'eau. Ces atterrissements sont voués à être mobilisés fréquemment par les crues du Gier et contribuent à l'équilibre hydromorphologique. Pour être fonctionnels ces sédiments doivent rester libres, et non stabilisés par des végétations arbustives ou arborescentes.



Fauche de l'atterrissement aval du pont de Saint-Romain-en-Gier

Lutte contre la renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante se développant au détriment de la végétation caractéristique des berges de cours d'eau. La présence de renouée du Japon altère donc la biodiversité et les fonctionnalités naturelles de ces milieux fragiles (autoépuration, stabilisation des berges, filtration des polluants).

Des fauches et arrachages sont répétés 6 fois par saison sur des foyers stratégiquement identifiés, puis les parties fauchées et arrachées sont broyées finement. **Les résultats des actions de lutte contre la renouée du Japon menées par le SyGR depuis plusieurs années sont bien visibles.** Les illustrations ci-dessous présentent l'état des foyers de Renouée du Japon en 2018 sur le Bozançon, et l'état rencontré en début d'année 2021 sur les foyers traités par fauche, ensemencement, bouturages et plantations. Il est constaté une réduction conséquente de la Renouée du Japon, seules quelques tiges apparaissent. La végétation présente naturellement ainsi que l'ensemencement et les plantations prennent le dessus. Le SyGR poursuit les efforts sur ces foyers avec un suivi régulier et en arrachant ces quelques repousses.



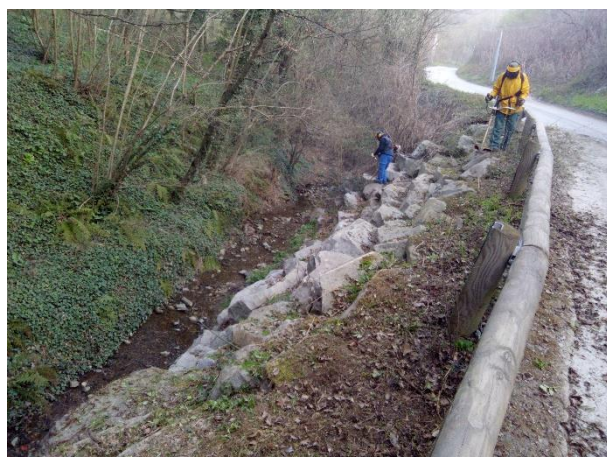
Etat des foyers du Bozançon en 2018



Etat des foyers du Bozançon en 2021



Avant



Après

Les phases d'installation d'une bache en lutte sur la Renouée du Japon sur le Barny

Une bâche a été installée sur un foyer de Renouée du Japon le long du ruisseau du Barny. Afin d'éviter la perforation de l'ouvrage, un feutre geotextile a été posé préalablement à la bache agricole.

Pollutions domestiques et industriels ; ramassage de déchets

Des déchets présents en berges de cours d'eau ont été ramassés pour prévenir leur chute dans le cours d'eau. Ces déchets proviennent généralement de dépôts sauvages.



Ramassage de déchets le long du Barny à Givors et Beauvallon



Le ramassage de déchets peut également être réalisé au travers d'action citoyenne comme à Saint-Romain-en-Gier le 18 septembre. 10m3 de plastiques, tôles, pneus et emballages en tout genre ont pu être collectés et évacués en centre de tri.

Un travail a été mené sur la problématique des dépôts sauvages de la zone commerciale de Givors, avec des réunions avec la ville de Givors, la police municipale et le SyGR,

Des interventions sur site ont eu lieu pour rechercher la source d'une pollution constatée sur le Gier médian, puis prise de contact avec la commune de Chabanière. Le délégataire est intervenu pour nettoyer le déversoir d'orage encombré.

Des réunions SyGR/SYSEG/SEM se sont tenues sur la question des modalités de mise en œuvre d'une opération collective sur le bassin versant du Gier.

RESTAURATION DES COURS D'EAU ET PREVENTION DES INONDATIONS

Le SyGR a lancé des études pour connaître les potentialités d'aménagement du Gier en tenant compte des enjeux du Contrat de Rivière, du Programme d'Actions de Prévention des Inondations et des contraintes des sites. **Les objectifs de ces études sont à vocation :**

- **Hydraulique, afin de lutter contre les inondations,**
- **Écologique,**
- **Paysagère et cadre de vie.**

Concernant la **restauration du Gier à Givors**, les démarches définies en 2020 ont été mises en œuvre, de façon à apporter les compléments nécessaires d'études et les éléments d'aide à la décision, conformément à la stratégie décidée du fait de la complexité attachée à ce dossier.

Le SyGR a organisé des réunions auprès de la Métropole de Lyon et de la Ville de Givors dans le but de concerter, de permettre la connaissance et l'appropriation, dans l'objectif d'arriver au choix du scénario d'aménagement approprié sur Givors. Le SyGR a travaillé avec les élus et les services concernés de façon à identifier les données manquantes ; et a produit en interne des données utiles et des supports de présentations adaptés à chaque type de réunion. Enfin, un comité de pilotage partenarial élargi a été organisé le 2 décembre 2021. Cette instance n'a toutefois pas pu trancher sur le choix du scénario à retenir, du fait notamment de l'annulation des élections sur Givors, et a retenu les étapes à mener sur 2022.

Concernant la **restauration du Gier à Saint Romain en Gier**, le SyGR a retenu un bureau d'études maître d'ouvrage spécialiste, afin de bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement dans la conduite de l'opération, la concertation, la communication, la coordination des acteurs, la maîtrise foncière et le suivi de la maîtrise d'œuvre. L'année 2021 a permis de faire le point sur les études déjà réalisées, identifier les contraintes, définir une planification, entamer les discussions avec les services de l'état pour définir le cadre réglementaire de l'opération, rédiger le cahier des charges pour la consultation lancée en fin d'année afin de recruter un maître d'œuvre.

Plus particulièrement axé sur la **restauration de la continuité écologique**, l'étude concernant **le Mézerin au niveau de la confluence avec le Gier** a démarré et le diagnostic du site a été présenté.



Réunion de démarrage et prospection sur site avec le bureau d'études

SE PREPARER A LA CRISE : REALISATION D'UN EXERCICE DE GESTION DE CRISE

Le SyGR, le SMAGGA et l'IRMa ont co-organisé un exercice de gestion de crise « inondation » le 26 mai 2021 à Givors. Cet exercice s'est déroulé sur une après-midi et a permis de tester les réactions du poste de commandement communal lors d'une inondation causée simultanément par le Gier et le Garon. Au cours de cette simulation, les élus ont donc dû gérer avec le soutien du SDMIS, l'évacuation fictive de la zone commerciale, assurer les secours et ainsi que la sauvegarde de la population tout en gérant également des évènements pour rapprocher cet exercice de la réalité.

A la suite de cette journée, un retour à froid a été réalisé par l'IRMa avec des conseils et proposition afin de rendre le PCS de la commune plus opérationnel et d'améliorer la gestion de crise par la ville de Givors.



Exercice de gestion de crise « inondation » à Givors

REPERES DE CRUES

Le SyGR a démarré en 2021 une démarche de recherche de documents historiques pour pouvoir installer des repères de crues dans les communes de Saint-Romain-en-Gier et de Givors. L'objectif est d'avoir des photos des crues historiques suffisamment précises pour pouvoir identifier le niveau d'eau atteint lors d'une crue et de le matérialiser dans la rue. Cette démarche, une fois aboutie, permettra d'améliorer la connaissance et conscience du risque. Ce repère visuel permettra de rappeler les niveaux d'eaux atteints par les crues et de ce fait, il sensibilise à l'importance à se préparer à une inondation. Cette action se poursuivra en 2022.



REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Le SyGR a proposé à la totalité des maisons en zone inondable de Saint-Romain-en-Gier la réalisation d'un diagnostic de réduction de la vulnérabilité face au risque inondation, sur la base du PPRI du Gier. Ce diagnostic se déroule en 3 temps :

- Rendez-vous et entretien avec le prestataire du SyGR pour analyser la vulnérabilité humaine, de la structure du bâtiment, des réseaux et des équipements face au risque inondation,
- Intervention d'un géomètre pour définir de manière plus précise la hauteur d'eau potentielle chez les riverains,
- Réunion de présentation des préconisations et rendu du rapport.



L'objectif pour le SyGR est à la fois de sensibiliser les riverains sur le risque inondation, et à la fois de préconiser des mesures organisationnelles et structurelles permettant de limiter les dommages en cas de crue.

De façon à renforcer l'adhésion à cette démarche, les riverains ont été contactés par courrier et en porte à porte. En 2021, les phases de diagnostic (entretien prestataire et géomètre) ont été réalisées dans les habitations ayant répondu, ce qui totalise 29% des habitations contactées. Les réunions de rendu seront réalisées en 2022.

DEMARCHE DIGUES ET SYSTEMES D'ENDIGUEMENT

Les démarches concernant les ouvrages situés sur le territoire pouvant jouer le rôle de digues se poursuivent.

Le SyGR a mené en régie une prospection approfondie de ces ouvrages, puis un prestataire expert a mené une analyse visuelle des infrastructures et un diagnostic.

Suite à cette première étude, le CEREMA a accompagné le syndicat dans la rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire agréé qui aura la mission complexe de définir l'état de stabilité des ouvrages de Givors, le niveau d'eau avant submersion par le Gier et les zones protégées par les remblais et murs actuellement présents. L'objectif est de recruter ce prestataire spécialisé début 2022 afin qu'il puisse réaliser l'ensemble des études et dossiers réglementaires.



PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée a identifié le bassin versant du Gier en déficit quantitatif. C'est pourquoi, un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) doit être construit en concertation avec tous les acteurs locaux concernés.



Qu'est-ce qu'un PGRE ?

Un PGRE est **un outil** pour résoudre ce déficit quantitatif (PGRE = Plan de Gestion de la ressource en eau).

L'enjeu d'un PGRE est de **rétablir l'équilibre quantitatif** (gestion équilibrée et durable de la ressource) et dans un deuxième temps de mieux **satisfaire les usages avec la ressource disponible**.

Phases d'élaboration du PGRE

Les phases d'élaboration du PGRE du Gier sont les suivantes :

- Etat des lieux : 2018-2019
- Identification d'actions : 2019-2021
- Suivi de l'action anticipée de l'étude du projet d'apport d'eau dans le Jarez (en cours de réalisation 2021-2022)
- Co construction et concertation des fiches actions (en cours de réalisation 2021-2022)
- Présentation de l'avancement au Comité de Rivière du 14 décembre 2021

Phases suivantes à venir :

- Consultation des acteurs
- Réunions de travail et de validation
- Version finale du PGRE et présentation et validation par comité de rivière

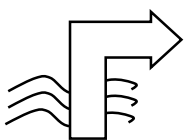
Réalisation, rencontres et réunions réalisées

En 2021, les principales réunions organisées ont été :

- **1 réunion de type comité de pilotage,**
- **2 réunions de type comité technique,**
- **4 réunions de type groupe de travail,** portant sur les milieux aquatiques, l'eau potable, l'agriculture, Ainsi que 8 autres réunions importantes et des réunions en régie, mobilisant agents et élus.

En 2021, l'avancement est le suivant :

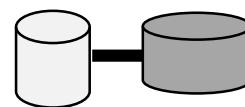
- La **note stratégie** a été modifiée,
- Le **résumé technique** de l'état des lieux a été rénové en 2021 (validation prévue en 2022)
- Des **actions du programme** sont encore en cours d'identification et des modifications sont apportées.



Prélèvements



Besoins pour les différents usages



Traitement



Restitution aux cours d'eau

FORMATION SENSIBILISATION

ANIMATIONS SCOLAIRES

Dans le cadre du Contrat de Rivières Gier et affluents, des **animations scolaires** sont proposées aux écoles situées sur les communes concernées par le bassin versant du Gier. Cette action est portée via l'entente SEM-SyGR. Sur l'année scolaire 2020-2021, des enfants des écoles de Saint Maurice Sur Dargoire et de Riverie ont bénéficié des animations scolaires.



Animation scolaire : sur le terrain

FORMATION AUPRES DES PROFESSIONNELS

Le technicien rivière du SyGR est intervenu à l'occasion de la formation organisée par le Conservatoire des Espaces Naturels à destination des agents communaux de la communauté de communes du pays Mornantais sur les espèces exotiques envahissantes.

Au programme, une présentation des espèces problématiques sur le pays Mornantais et leurs biologies a été faite. Le SyGR a présenté plus en détails la Renouée du Japon, les méthodes de lutte et de gestion de la renouée pratiquées sur le bassin versant.



SENSIBILISATION AUX CRUES DU TERRITOIRE ET CONDUITE A TENIR EN MILIEU INONDE

Début juin, le SyGR a organisé deux sessions de formation sur la thématique de la prévention des inondations en partenariat avec le SMAGGA. L'objectif est de sensibiliser les participants sur le risque inondation lié au Gier et au Garon et de connaître la conduite à tenir en milieu inondé, quels sont les gestes à adopter lors d'une crue, savoir ne pas se mettre en danger.

Le matin s'est déroulé en salle, puis, afin de mieux comprendre la force de l'eau et les limites à ne pas dépasser, l'après-midi a été consacré à des exercices pratiques dans l'eau à la base de loisir de Saint-Pierre-de-Bœuf. Parmi les exercices pratiqués, les participants ont pu tester la technique du lancer de corde à une personne emportée par les flots. Cette formation a été réalisée par Educa'risk, un prestataire spécialisé



1^{ère} partie en salle
Sensibilisation aux crues du territoire
Présentation des risques
Notions de sécurité

2^{ème} partie in situ
Pour mieux comprendre



De plus, les élus du SyGR ont pu participer à une formation proposée France Dignes en avril 2021 « Etre élu d'une structure gestionnaire de digues ».



Le SyGR met en place des **visites formation du bassin versant du Gier auprès des élus, les Moments privilégIER**. Par exemple, en juillet 2021 s'est tenue la visite du Gier à Givors, sur les thématiques des enjeux prévention des inondations et milieux aquatiques notamment. Cette visite a permis également aux participants de visualiser sur place les effets des actions menées depuis plusieurs années en terme d'entretien de végétation : diminution des foyers de Renouée du Japon et remplacement progressif d'essences d'arbres plus adaptées en ripisylve.

RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT HYDROLOGIQUE DU 11 MAI 2021

Sur les journées des 10 et 11 mai 2021, un évènement pluvieux a eu lieu sur le bassin versant du Gier menant à une crue de plein bord. Cet orage a été bien plus important sur le département de l'Ardèche. Le bassin versant du Gier a reçu des cumuls de l'ordre de 95 mm à 120 mm/24h. Cet évènement se caractérise également par sa dynamique. En effet, ce n'était pas un orage rapide et violent qui a eu lieu sur un laps de temps court, mais une pluie d'une intensité moyenne, de l'ordre de 10 mm/h, sur une longue période de plusieurs heures sans discontinuité.

Cet apport de pluie a été en partie intercepté par la biodiversité et par les sols qui avaient un taux d'humidité assez bas. Cette infiltration a limité la quantité d'eau ruisselant vers le Gier. Avec des sols saturés en eaux, on aurait pu s'attendre à une réaction plus importante du Gier et noter plusieurs premiers débordements sur les points bas du lit majeur.

Le temps de montée de la crue a été de 19h avec un débit de pointe de 185 m³/s atteint vers 3h30 le 11 mai à Givors. Au vu des études hydrologiques à disposition, comme celle pour la réalisation du PPRI du Gier, cette crue à une période de retour légèrement inférieur à 10 ans.



Le Gier à Givors le 11 mai 2021

En action post-crue, le chargé de mission prévention des inondations et le technicien rivière du SyGR sont intervenus pour marquer les laisses des crues. Une commande a été passée à un géomètre pour effectuer les relevés topographiques. Ces données seront utiles pour les futures études, de façon à caler au mieux les modélisations hydrauliques nécessaires aux opérations de restauration du Gier.



Laisse de crue de l'évènement du 11 mai 2021

Marquage des laisses de crue réalisé le 12 mai 2021, nécessaires aux levés topographiques



3. FINANCES

Les actions du SyGR sont financées par les contributions des structures membres ainsi que par les subventions accordées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département du Rhône et l'Etat.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général comprennent en 2021 les frais d'entretien de la végétation et de lutte contre la Renouée du Japon, les frais de location de bennes et d'évacuation des déchets, les frais d'étude de gouvernance concernant la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), l'adhésion au service conseil du CDG69, les assurances, les adhésions aux associations de métier, les formations et journées techniques, les frais de téléphonie et de site internet, les fournitures administratives, les frais de plateforme pour la dématérialisation, les frais lié au véhicule du SyGR, le remboursement des frais mutualisés, à Saint Etienne Métropole dans le cadre de l'Entente SEM-SyGR.

La section de fonctionnement comprend également les cotisations URSSAF et aux caisses de retraite, les rémunérations des agents, ainsi que les cotisations et indemnités versées à la Présidente et aux Vice-Présidents.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses en investissement comprennent des frais d'études, pour 2021, il s'agit des opérations de restauration du Gier à Givors et à Saint Romain en Gier à des fins hydrauliques, prévention des inondations, écologiques et paysagères, la démarche digues et systèmes d'endiguement et l'étude portant sur la continuité écologique sur le Mézerin à la confluence avec le Gier.

De plus, en 2021, le SyGR a fait l'acquisition de 3 ordinateurs portables pour les agents, ainsi que d'un vidéoprojecteur et un écran nécessaire pour les présentations dans les salles non équipées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

A la clôture de l'exercice 2021, les opérations financières effectuées se présentent comme suit :

Section d'investissement

Dépenses	70 451,65
Recettes	331 432,07
Résultat de l'exercice 2021	260 980,42
Résultat reporté 2020	1 001 654,68
Résultat de clôture 2021	1 262 635,10

Restes à réaliser recettes investissement	0
Restes à réaliser dépenses investissement	6 959,52
Résultat reporté en investissement	-6 959,52
Résultat cumulé en investissement	1 255 675,58

Section de fonctionnement

Dépenses	304 022,26
Recettes	359 688,96
Résultat de l'exercice 2021	55 666,70
Résultat reporté 2020	478 617,03
Part affectée à l'investissement (1068) 2021	200 000,00
Résultat de clôture 2021	334 283,73

Résultat de clôture 2021 TOTAL	1 596 918,83
---------------------------------------	---------------------

Le compte administratif 2021 a été approuvé lors du comité syndical du 29 mars 2022.

CONTRIBUTION DES MEMBRES

Pour l'exercice 2021, le montant total des contributions au Syndicat mixte du Gier Rhodanien s'est élevé à 288 133 € selon la répartition suivante :

↪ Au titre des compétences du bloc 1 « GEMAPI »	
Membres	Participation annuelle (€)
METROPOLE DE LYON	116 232,66
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION	66 892,15
COPAMO	46 412,08
CCMDL	969,12
TOTAL	230 506,00

↪ Au titre des compétences du bloc 2 « hors GEMAPI »	
Membres	Participation annuelle (€)
GIVORS	29 481,09
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION	12 358,02
CHABANIERE	7 090,90
BEAUVALLON	7 411,43
RIVERIE	950,96
CCMDL	334,60
TOTAL	57 627,00

4. COMITES SYNDICAUX ET INSTANCES

COMITES SYNDICAUX

1^{ier} mars 2021 – 15 mars 2021 – 22 septembre 2021 – 7 décembre 2021

ENTENTE

28 juin 2021 - 22 novembre 2021

COMITE DE RIVIERE

5 juillet 2021 – 14 décembre 2021





SyGR
Hôtel de Ville – Place Camille Vallin - 69700 GIVORS
www.sigr.fr
Tel : 04 72 49 18 18